Le rapport de la commission sénatoriale sur le budget

On y trouve quelques renseignements intéressants:

«La situation financière, dans laquelle nous aura laissés la guerre, se soldera par:

«Une dette publique de 220 milliards, supérieure de 185 milliards à celle de 1914;

«Et par un budget de 25 milliards ½, dépassant de 20 milliards celui de 1914 et en déficit de 13 milliards.»

Les projets budgétaires, en effet, ne prévoient comme impôts et revenus de l'État que 8 milliards 723 millions, avec des espérances de plus-value.

Mais analysons *grosso modo* les éléments constitutifs du budget prévu.

On lit:

«1° Intérêt de la dette publique, calculés à 4 ½% sur 220 milliards, ci... 10 milliards

«2° Pensions militaires (mutilés et invalides)... 4 milliards

«3° Dépenses civiles du budget ordinaire, ci... 4 milliard, 328 millions

«4° Dépenses civiles exceptionnelles ayant revêtu un caractère permanent ou devant subsister pendant un certain nombre d'années; relèvement des traitements des fonctionnaires civils; relèvement des dotations des œuvres d'intérêt social et des services d'intérêt public (ports, etc.) ci... 3 milliards ½

«5° Dépenses militaires, armées de terre et de mer, ci... 3 milliards ½

«Total: 25 milliards, 328 millions.»

La guerre qui vient de finir, fut provoquée par l'agression du militarisme allemand. En cas de victoire des alliés, il semblait entendu que non seulement le militarisme allemand devait être détruit, mais que tous les militarismes devaient disparaître. L'Angleterre s'apprête à supprimer la conscription obligatoire. Le Gouvernement français laisse subsister pour son militarisme un budget annuel de 3 milliards ½, alors que ce chapitre atteignait un milliard avant la guerre, en période de paix armée. Maintenant que l'Allemagne est obligée de réduire à l'impuissance son armée et ses armements, que signifient les prévisions budgétaires ci-dessus indiquées, non seulement pour 1919, mais aussi pour 1920, etc.?